

Le Championnat de France Inter clubs 2012			Gestion extraNat*
« Poule 1 régionale »			
	Compétition d'animation	Dimanche 7 novembre 2011 (Montpellier –POA)	Bassin : 25 m
	Toutes catégories d'âge		Montpellier (10 couloirs) Piscine POA
	Compétition par équipes de clubs		
Date limite des engagements		Pour le vendredi 29 octobre 2011, au siège du CR Natation	
Mode de qualification :	Qualification pour la poule 1 à partir des résultats des interclubs TC 2010/2011 : Principe : <ul style="list-style-type: none"> • Les 20 premières équipes dames et 20 premières équipes messieurs, • à raison de 2 équipes maximum par club. 		
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extranat.fr***		

Préambule : Objectif, toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, voire mieux. C'est une occasion unique pour les « petits » de côtoyer les plus grands.

□ **Équipements :**

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la poule régionale 1.
À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton presseur) par ligne.

□ **Durée :**

Une journée, deux réunions. Soit le dimanche 7 novembre 2011 (matin et AM).

□ **Détail des épreuves :**

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m nage libre (dames) et 1500 m nage libre (messieurs).
- Dos : 100 m, 200 m.
- Brasse : 100 m, 200 m.
- Papillon : 100 m, 200 m.
- 4 nages : 200 m, 400 m.
- Relais : 4 x 100 m 4 nages, 10 x 100 m nage libre.

Toutes les épreuves sont disputées selon la formule classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

- **Date et horaires de la compétition (poule 1 régionale) :**
 - Le dimanche 7 novembre à Montpellier (piscine olympique Antigone – 10 couloirs – 25m)
 - **Echauffement : Matin** : 8h00 -9h30 ; **après-midi** : 14h30 – 15h30.
 - **Début des épreuves : Matin** : 9h30 ; **après-midi** : 15h30.

□ **Jury :**

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale 1 est désigné par l'inter région Sud Est. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels pour la saison en cours.

- **Dispositions particulières (voir aussi annuel règlement FFN 2011/2012 – Pages 110 et 111):**

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

La liste des équipes retenues pour participer aux différentes poules (la poule 1 régionale et les poules 2 régionales, est établie sur la base des résultats des finales régionales interclubs 2010/2011, c'est à dire des classements établis à l'issue de la saison sportive 2010/2011.

Les meilleures équipes de clubs ont obligation de participer à la poule 1 régionale. En cas de non respect de cette règle, les équipes fautives ne figureront pas dans les classements des « poules 2 régionales », organisées au sein des départements.

Ci-dessous, la liste des équipes de clubs autorisés à participer à la seule poule 1 régionale.

Régionale 2 INTER CLUBS DAMES				
LANGUEDOC-ROUSSILLON		Classements IC 2011		Qualifiées IC 2012
1	CANET 66 NATATION (1) [6e]	18 489 pts	Nationale 1a	Régionale 1
2	MONTPELLIER ANUC (1) [13e]	17 891 pts	Nationale 1a	Régionale 1
3	CNS ST-ESTÈVE (1) [34e]	16 592 pts	Nationale 1b	Régionale 1
4	CN CÉVENNES ALÈS (1) [43e]	16 249 pts	Nationale 2	Régionale 1
5	ASPTT MONTPELLIER (1) [48e]	16 121 pts	Nationale 2	Régionale 1
6	CANET 66 NATATION (2) [61e]	15 561 pts	Nationale 2	Régionale 1
7	NAUTIC CLUB NÎMES (1) [71e]	15 371 pts	Nationale 2	Régionale 1
8	CN FONT-ROMEUE-CERDAGNE (1) [100e]	15 009 pts	Nationale 2	Régionale 1
9	MONTPELLIER ANUC (2) [114e]	14 889 pts	Nationale 2	Régionale 1
10	DAUPHINS FC SÈTE (1) [119e]	14 807 pts	Nationale 2	Régionale 1
11	MONTPELLIER PAILLADE NATATION (1)[130e]	14 600 pts	Nationale 2	Régionale 1
12	AC TRÈBES (1) [187e]	13 759 pts	Régional	Régionale 1
13	CN NARBONNE (1) [206e]	13 503 pts	Régional	Régionale 1
14	CN CARCASSONNE (1) [228e]	13 257 pts	Régional	Régionale 1
15	DAUPHINS FC SÈTE (2) [305e]	12 497 pts	Régional	Régionale 1
16	CA PÉZENAS (1) [316e]	12 422 pts	Régional	Régionale 1
17	MONTPELLIER ANUC (3) [317e]	12 416 pts	Régional	Régionale 2
18	CN CÉVENNES ALÈS (2) [337e]	12 262 pts	Régional	Régionale 1
19	CN CASTELNAUDARY (1) [393e]	11 645 pts	Régional	Régionale 1
20	LAUDUN L'ARDOISE A.C. (1) [395e]	11641 pts	Régional	Régionale 1 Forfait
21	CN BÉZIERS (1) [412e]	11 509 pts	Régional	Régionale 1
22	ASPTT MONTPELLIER (2) [476e]	11013 pts	Régional	Régionale 1
23	BEAUCAIRE AQUATIC CLUB (1) [483e]	10 952 pts	Régional	Régionale 2
24	NAUTIC CLUB NÎMES (2) [492e]	10 886 pts	Régional	Régionale 2
25	CN CÉVENNES ALÈS (3) [505e]	10 790 pts	Régional	Régionale 2
26	CN LUNEL (1) [524e]	10 629 pts	Régional	Régionale 2
27	FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE (1) 31e]	10 614 pts	Régional	Régionale 2
28	ASPTT MONTPELLIER (3) [569e]	10 293 pts	Régional	Régionale 2
29	CN CÉVENNES ALÈS (4) [768e]	9 009 pts	Régional	Régionale 2

30	AASS SECTION NATATION AGDE (1) [778e]	8 940 pts	Régional	Régionale 2
31	NAUTIC CLUB NÎMES (3) [802e]	8 767 pts	Régional	Régionale 2
32	NAUTIC CLUB NÎMES (4) [919e]	8 006 pts	Régional	Régionale 2
33	NAUTIC CLUB NÎMES (5) [960e]	7 679 pts	Régional	Régionale 2
34	CN BÉZIERS (2) [1018e]	7 304 pts	Régional	Régionale 2
35	CA PÉZENAS (2) [1041e]	7 081 pts	Régional	Régionale 2
36	EVEIL MENDE NATATION (1) [1297e]	4 680 pts	Régional	Régionale 2

INTER CLUBS MESSIEURS				
LANGUEDOC-ROUSSILLON		Classements IC 2011		Qualifiés IC 2012
1	CANET 66 NATATION (1) [19e]	17 894 pts	Nationale 1a	Régionale 1
2	NAUTIC CLUB NÎMES (1) [23e]	17 845 pts	Nationale 1b	Régionale 1
3	ASPTT MONTPELLIER (1) [25e]	17 812 pts	Nationale 1b	Régionale 1
4	MONTPELLIER ANUC (1) [26e]	17 806 pts	Nationale 1b	Régionale 1
5	MONTPELLIER ANUC (2) [82e]	16 132 pts	Nationale 2	Régionale 1
6	MONTPELLIER ANUC (3) [167e]	14 928 pts		Régionale 2
7	CANET 66 NATATION (2) [169e]	14 899 pts	Nationale 2	Régionale 1
8	DAUPHINS FC SÈTE (1) [178e]	14 798 pts	Nationale 2	Régionale 1
9	ASPTT MONTPELLIER (2) [195e]	14 624 pts	Régional	Régionale 1
10	MONTPELLIER PAILLADE NATATION (1)[198e]	14 609 pts	Régional	Régionale 1
11	NAUTIC CLUB NÎMES (2) [227e]	14 288 pts	Régional	Régionale 1
12	CN CÉVENNES ALÈS (1) [273e]	13 802 pts	Régional	Régionale 1
13	CN FONT-ROMEY-CERDAGNE (1) [303e]	13 475 pts	Régional	Régionale 1
14	AC TRÈBES (1) [360e]	13 009 pts	Régional	Régionale 1
15	CN CÉVENNES ALÈS (2) [418e]	12 465 pts	Régional	Régionale 1
16	CN CARCASSONNE (1) [451e]	12 172 pts	Régional	Régionale 1
17	FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE (1) [479e]	11 926 pts	Régional	Régionale 1
18	BEUCAIRE AQUATIC CLUB (1) [482e]	11 918 pts	Régional	Régionale 1
19	CN LUNEL (1) [523e]	11 507 pts	Régional	Régionale 1
20	CN BÉZIERS (1) [562e]	11 229 pts	Régional	Régionale 1
21	ASPTT MONTPELLIER (3) [617e]	10 804 pts	Régional	Régionale 2
22	CN CASTELNAUDARY (1) [681e]	10 362 pts	Régional	Régionale 1
23	CN CÉVENNES ALÈS (3) [689e]	10 332 pts	Régional	Régionale 2
24	ASPTT MONTPELLIER (4) [770e]	9 624 pts	Régional	Régionale 2
25	AASS SECTION NATATION AGDE (1) [860e]	8 973 pts	Régional	Régionale 2
26	NAUTIC CLUB NÎMES (3) [920e]	8 637 pts	Régional	Régionale 2
27	CA PÉZENAS (1) [969e]	8 268 pts	Régional	Régionale 2
28	CN CÉVENNES ALÈS (4) [1019e]	7 906 pts	Régional	Régionale 2
29	NAUTIC CLUB NÎMES (4) [1052e]	7 692 pts	Régional	Régionale 2
30	EVEIL MENDE NATATION (1) [1058e]	7 654 pts	Régional	Régionale 1
31	NAUTIC CLUB NÎMES (5) [1119e]	7 288 pts	Régional	Régionale 2
32	CN ATLANTIE (1) [1131e]	7 175 pts	Régional	Régionale 2
33	AC TRÈBES (2) [1398e]	4 773 pts	Régional	Régionale 2
34	CN CARCASSONNE (2) [1514e]	0 pts	Régional	Régionale 2

- Le nombre d'équipes retenues pour participer à la Poule 1 régionale, est de 20 équipes Dames et 20 équipes Messieurs, dans la limite de 2 équipes Dames et 2 équipes Messieurs par club.

- Les équipes de clubs non retenues et donc non autorisées à participer à cette poule 1 régionale, participent à la poule 2 régionale organisée au sein de chacun des départements de la Région (des regroupements entre départements peuvent être envisagés – Ex : Lozère /Gard ou Aude/PO ...).
- Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région, et dans la poule régionale sur laquelle il a été qualifié et sur laquelle il est donc dans l'obligation de participer.
- De plus, chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.
- Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ci-dessus rappelés ne peuvent pas être classées.
- En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 100 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modification dans les engagements individuels après le relais 10 x 100 m nage libre.

□ **Précision :**

La notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Autres précisions : voir pages 110 et 111 du spécial règlement FFN 2011/2012.

□ **Mode de participation :**

- Chaque équipe sera composée de dix nageurs (trois nageurs, au maximum, pouvant participer à deux épreuves individuelles seulement). Lorsque les titulaires du relais 10 x 100 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.
- Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.
- En cas de forfait justifié d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés. Les clubs ou équipes « forfait » ne seront donc pas autorisés à participer à la poule 2 régionale organisée au sein d'un département (rappel).
- Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs **que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région** d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration à la date du 31 octobre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.
- Pour les championnats interclubs régionaux poules 1 et 2, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition **plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés**, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux Olympique, Mondial et Européen ou de série nationale senior (SN), en vigueur dans les règlements sportifs.

□ **Procédures d'engagements :**

- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface « extraNat. » Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) sont précisées dans les « dispositions communes » et les « règlements financiers 2011/2012 du CR Languedoc-Roussillon.

□ **Récompenses :**

- Coupes en dames, messieurs et combiné

□ **Droits et modalités d'engagement : 40 Euros par équipe**

- Les équipes ne respectant les modalités d'engagement et/ou qui ne se seront pas acquittées des droits d'engagements ne seront pas autorisées à participer aux Interclubs TC.
- Les fiches de course seront éditées sur place en fonction des éventuelles modifications.

□ **Officiels :**

- La règle à appliquer est de un officiel par équipe pour les compétitions interclubs se déroulant en Languedoc-Roussillon.

❑ **Classements des équipes :**

- Chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Seules les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées.
- La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.
- Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.
- En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages) servira à départager les équipes.
- À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part.
- Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.
- Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.
- Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

❑ **La Nationale 1 prendra en compte :**

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

❑ **La Nationale 2 (par inter région) prendra en compte :**

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par inter région seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

❑ **La Nationale 3 (par région) prendra en compte :**

- Toutes les équipes suivantes ;

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

❑ **Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe » : voir « Annuel règlements 2011/2012 de la FFN » (page 112).**

❑ **Programme des Interclubs toutes catégories :**

1^{ère} réunion (Matin) : 8h00 -9h30		2^{ème} réunion (après-midi) : 14h30 – 15h30.	
1	10 x 100 NL Dames	16	400 NL Messieurs
2	10 x 100 NL Messieurs	17	100 Dos Dames
3	400 NL Dames	18	200 Dos Messieurs
4	100 Dos Messieurs	19	800 NL Dames
5	200 Dos Dames	20	50 NL Messieurs
6	1500 NL Messieurs	21	100 Brasse Dames
7	50 NL Dames	22	200 Brasse Messieurs
8	100 Brasse Messieurs	23	100 NL Dames
9	200 Brasse Dames	24	200 NL Messieurs
10	100 NL Messieurs	25	100 Papillon Dames
11	200 NL Dames	26	200 Papillon Messieurs
12	100 Papillon Messieurs	27	200 4Nages Dames
13	200 Papillon Dames	28	400 4Nages Messieurs
14	200 4nages Messieurs	Pause 15'	
15	400 4nages Dames	29	4 x 100 4Nages Dames
		30	4 x 100 4Nages Messieurs